Plan d'Occupation des Sols



Approuvé par DCM le 24 janvier 2002

2ième MODIFICATION

Approuvée par Délibération du Conseil de Communauté du Grand Toulouse le 23 juin 2011.

3 – RÈGLEMENT GRAPHIQUE MODIFIÉ

Fenouillet sur Canal et Garonne

Le PLU est élaboré avec l'assistance de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire Toulousain Aire urbaine

le grand toulouse
6, rue René Leduc B.P. 35821
31505 Toulouse Cedex 5
www.grandtoulouse.fr

le grand toulouse COMMUNAUTÉ URBAINE

COMMUNE DE LESPINASSE

COMMUNE DE GAGNAC

COMMUNE DE SEILH

COMMUNE DE BEAUZELLE

COMMUNE DE SAINT ALBAN

COMMUNE DE TOULOUSE

GARONNE

Chemin du Bocage

Route de la Plaine

Route de Fenouillet

Cimetière

Rue Maréchal Joffre

UE UEa UEb UEc UEd UBa UBb UB UA 3NA 3NAZd 3NAZc 3NAZb 1NAa 1NA 2NA 4NAL ND NDa 1U

LEGENDE

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.O.S.
Les zones et les secteurs

- Limite de commune
- Zone et secteur
- Espace boisé classé à conserver ou à créer

Eléments de paysage à protéger au titre de l'article L-123.1 7 du code de l'urbanisme

- Bâti de caractère et petit patrimoine
- Sentiers, cheminements piétonniers à protéger ou à créer
- Site d'intérêt paysager

Les autres indications

- Accès préférentiel
- Zone non Aedificandi
- Emplacement réservé pour ouvrage public installation d'intêret général ou espace vert
- 3 — Emplacement réservé pour voie publique à élargir

PRESCRIPTIONS IMPOSEES AU P.O.S

- Voies classées bruyantes par arrêté préfectoral du 18 janvier 2008
- Prescriptions d'urbanisme et d'architecture
- Périmètre de protection autour du dépot de gaz TOTALGAZ (projet d'intérêt général)

Plan de prévention des risques naturels et inondations
Approuvé par arrêté préfectoral en date du 15 octobre 2007
Limite d'application du PPRI commune de Fenouillet

- Zone rouge (aléa fort - hors zone urbanisée)
- Zone violette (aléa fort - centre urbain)
- Zone violette claire (aléa fort - îlot central)
- Zone jaune (aléa faible à moyen - zone non urbanisée)
- Zone bleue (aléa faible à moyen - zone urbanisée)

ECHELLE / 1:5000e